

Rapport du groupe parlementaire au Grand Conseil

Mars 2022 – Septembre 2023

Cette année parlementaire a bien évidemment été profondément marquée par le changement de législature.

Craignant une sortie du groupe Ensemble à Gauche du Grand Conseil et une modification des rapports de force en notre défaveur, nous nous sommes attaché-es à faire voter, lors des derniers mois de la législature 2018-2023, les réformes pour lesquelles nous bénéficions d'une majorité avec le MCG. C'est ainsi notamment que nous avons pu maintenir le niveau des prestations de retraite des fonctionnaires de police et du secteur pénitentiaire en recapitalisant leur caisse de pension.

Le changement de législature a, comme nous le craignons, vu une majorité de droite dure s'emparer du Grand Conseil. La sortie de l'extrême gauche du parlement cantonal a considérablement affaibli le bloc de la gauche parlementaire. Aujourd'hui, pour construire des majorités, il ne nous suffit plus de rallier un groupe de droite mais deux, exercice que nous n'avons pour l'heure pas réussi à réaliser.

Les élections du mois d'avril ont également conduit à une recomposition du groupe parlementaire. Un camarade ne s'est pas représenté et d'autres n'ont malheureusement pas été réélus. Que l'occasion puisse m'être donnée ici de les remercier très chaleureusement pour leur engagement, leur travail et leur implication dans le travail parlementaire. Nous nous réjouissons de poursuivre nos combats communs à leurs côtés dans d'autres arènes. Au regret de voir ces camarades quitter le groupe a succédé le plaisir d'accueillir de nouvelles et nouveaux élu-es au sein de nos rangs. Lors de leurs premiers pas dans l'arène parlementaire, les nouvelles et nouveaux venu-es ont fait preuve d'une audace, d'une détermination et de compétences qui forcent l'admiration. Bien orienté-es et soutenu-es par les camarades plus expérimenté-es, ils et elles se sont lancé-es dans le grand bain en prenant la parole lors des premières heures de plénière, en déposant leurs premiers objets et en rédigeant de nombreux rapports.

La recomposition des forces au Grand Conseil nous a conduit-es à adopter une posture de combat pour défendre les acquis des dernières législatures et contrer les coups de boutoir de la droite contre les services publics et les droits des travailleuses ou des locataires. À ce titre, un fait est particulièrement illustratif de cette prise de pouvoir de l'extrême droite économique et conservatrice. A l'exception de la dernière plénière, ou le lancement d'un référendum n'a été (provisoirement) évité que par la décision du Conseil d'Etat de ne pas promulguer la modification votée de la loi sur l'énergie, nous avons dû lancer ou soutenir le lancement d'un référendum après chaque session plénière. Cela nous montre à quel point les liens entre la députation et le parti seront essentiels tout au long de cette législature car il est clair que les victoires se gagneront principalement dans la rue et dans les urnes.

Cette posture défensive ne nous a toutefois pas empêché-es d'être force de proposition en déposant un certain nombre d'objets parlementaires, qui s'articulent autour de cinq axes principaux :

1. **Défense du pouvoir d'achat des ménages** grâce à une allocation conjoncturelle de fin de mois, une baisse des tarifs TPG en cas de hausse du prix des carburants, une allocation pour charges excessives de chauffage pour les locataires qui vivent dans des passoires énergétiques et la gratuité de la contraception.
2. **Développement des prestations et des services publics** à travers un projet de loi pour l'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap, la prolongation de l'allocation cantonale de maternité en cas d'hospitalisation du nouveau-né, un crédit supplémentaire pour assurer le nettoyage des bâtiments scolaires et une participation plus importante du canton dans les efforts de lutte contre le sans-abrisme.
3. **Renforcement de l'égalité entre femmes et hommes** en exigeant une revalorisation des métiers majoritairement féminin (augmentation salariale des métiers de la santé, du social et du nettoyage, meilleure reconnaissance et revalorisation salariale des ASSC), en renforçant l'égalité et la visibilité des femmes dans le sport et en exigeant un véritable congé parental garanti pour les travailleur-euses.
4. **Protection de la population** face à la criminalisation de la pauvreté d'une part à travers une motion qui demande des mesures alternatives à l'emprisonnement en cas d'amendes impayées, et d'autre part en améliorant leur sécurité par le biais d'une motion demandant de développer des mesures de protection des usager-ères de la route, en particulier les piétons et les cyclistes, et d'un projet de loi sur la cybercriminalité.
5. **Solidarité internationale** grâce à de nombreuses motions et résolution sur la guerre en Ukraine et ses conséquences humanitaires, celle qui sévit en Arménie ou encore sur le soulèvement populaire en Iran.

Le groupe socialiste est conscient que son rôle sera de relayer la voix des personnes délaissées et vulnérables au sein du parlement. Mais ce seront aussi et surtout les mobilisations populaires auxquelles nous devons participer activement qui pourront servir de caisse de résonance pour faire entendre haut et fort le message résolument progressiste du projet politique de l'Alternative.

En ce sens, nous nous réjouissons de poursuivre nos combats, en collaboration avec nos Conseiller-ères d'Etat Carole-Anne Kast et Thierry Apothéloz et avec les organes et les militant-es de notre parti.